

Plan national de restauration de la nature

Invitation

Participez et faites entendre votre voix, dans le cadre de l'élaboration du futur Plan national de restauration !

Dans le cadre du Règlement européen sur la restauration de la nature (NRR), l'Union européenne (UE) vise à mettre en œuvre des mesures de restauration d'ici 2030 pour 20 % des habitats dégradés et à restaurer l'ensemble des écosystèmes qui en ont besoin jusqu'à 2050.

Pour répondre à ces objectifs, le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB) élabore actuellement un Plan national de restauration de la nature (NRP), qui fixera des actions concrètes pour restaurer les habitats

et écosystèmes. Restaurer la nature, c'est protéger notre avenir : des écosystèmes sains nous aident à faire face au changement le changement climatique, améliorent notre qualité de vie et garantissent des ressources vitales comme l'eau potable et une alimentation durable. Redonner vie aux milieux dégradés, c'est renforcer les bases mêmes de notre bien-être.

Dans cette démarche, le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité organise une consultation publique avec des ateliers thématiques réunissant les acteurs du secteur privé et public.

L'enquête publique se déroule en ligne du 23 mars au 5 mai 2026.

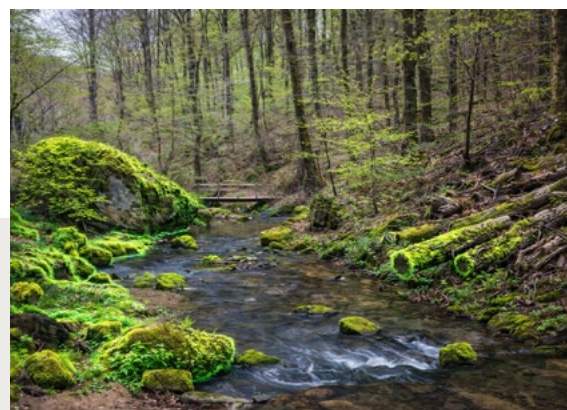
Plus d'infos sur :

www.zesumme-vereinfachen.lu



www.zesumme-vereinfachen.lu

Version actualisée de l'invitation, datant du 23 mars.
L'invitation initiale a été envoyée et publiée le 6 février.



Ateliers d'échange thématiques et régionaux

Thématiques générales et transversales :
liens avec d'autres plans et politiques,
objectifs, évaluation et révision des mesures
des mesures

S'adressent aux organisations, aux administrations
et au grand public intéressé.

➤ **14 avril, de 8h00 à 12h00**
au ministère de l'Environnement, du Climat et
de la Biodiversité (Kirchberg, Luxembourg-Ville)

Où restaurer prioritairement ?

Comment mettre en œuvre les mesures ?

**Comment valoriser la contribution des
propriétaires et gestionnaires de terrain ?**

S'adressent au grand public intéressé, aux acteurs locaux,
tels que préposés forestiers, organisations et syndicats
régionaux ainsi qu'aux propriétaires et gestionnaires de
terrains (agriculteurs, forestiers, communes).

➤ **27 avril, de 16h00 à 19h00**
au Centre écologique SISPOLO à Hosingen

➤ **29 avril, de 16h00 à 19h00**
au Centre Culturel «Jean Wolff» à Eischen

➤ **5 mai, de 16h00 à 19h00**
au Machera, Centre culturel Grevenmacher



Informations, documentation et inscriptions :

zesumme-vereinfachen.lu

Organisé par le ministère de l'Environnement,
du Climat et de la Biodiversité

Nous contacter : nrp@mev.etat.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité